

Compte-rendu de l'atelier n° 1 **« La mise en place d'un projet innovant : du financement à la réalisation »**

Animateur : Claude Wachtelaer (Inspecteur et coordinateur pédagogique à Schaerbeek)

Témoins : l'Institut Cardijn-Lorraine (Arlon) avec le projet « Greenworld » et l'Athénée royal d'Esneux avec le projet « DDARE »

1. Introduction par l'animateur

Après avoir brièvement rappelé les consignes qui président au séminaire, Monsieur Wachtelaer invite les deux participants en lice à présenter leur projet.

2. Présentation des projets

- **Institut Cardijn-Lorraine (Arlon), projet « Greenworld »**

Depuis quatre ans, il existe à l'Institut Cardijn-Lorraine un modèle de mini-entreprise, qui implique l'ensemble des élèves de l'établissement. Pour concrétiser cette idée, l'établissement eut recours à la forme juridique d'une coopérative réelle. Jugée plus adaptée au projet, la coopérative réelle génère des bénéfices au profit de l'activité elle-même.

Le projet vise à sensibiliser les élèves aux questions environnementales à travers le commerce équitable et l'initiation à un mode d'alimentation sain. A cet effet, un magasin d'alimentation est ouvert pendant les récréations. Très vite, le projet s'élargit pour accueillir les initiatives des élèves (par exemple, des cours de guitare ont lieu tous les vendredi).

Au tout début, les élèves furent invités à contribuer au projet à raison de 5 euros. Ils pouvaient récupérer leur argent en fin d'année s'ils le souhaitaient. Le projet fut un franc succès. Aucun élève ne reprit son argent. Seulement, le budget, qui s'élevait à 500 euros, se révéla insuffisant : le besoin en matériel se fit sentir. L'établissement eut alors l'idée de recourir aux appels à projet.

Futur Smile, le fonds pour les générations futures, en plus de leur octroyer 1000 euros, proposa aux élèves une formation de 3 jours axée sur la préparation d'un projet, et qui s'accompagnait d'une rencontre avec des professionnels de l'environnement.

L'année passée, l'établissement organisa un défilé de mode éthique, dans le but de sensibiliser le public au commerce équitable des textiles. A cet effet, l'Agence de Stimulation Economique (ASE), située en Wallonie, leur octroya, pour financer l'achat du matériel et les frais d'envoi des marchandises, 2000 euros.

D'autres activités ont été entreprises : un salon de développement durable, un festival sur la coopération, un festival caritatif, une exposition, etc.

Les présentateurs du projet affirment que sa mise en œuvre n'a pas connu de difficultés. La seule difficulté réelle réside dans la réappropriation de celui-ci une fois les initiateurs parti.

- **Athénée royal d'Esneux, projet « DDARE », axé sur la biodiversité.**

Huit élèves de l'établissement sont présents, deux d'entre eux présentent le projet.

Tout commença en 1996, lorsqu'un professeur de sciences eut l'idée de planter une haie sauvage autour de la prairie située près de l'établissement. En 1998, fut initiée la construction d'une marre, dont le micro-climat sera étudié par les élèves pendant plusieurs années. En 2006-2007, des abris furent construits pour les chauves-souris et les chouettes, et un élevage de coccinelles fut entrepris.

L'Athénée participe au tri des déchets à l'initiative de l'association des Jeunes wallons pour l'environnement. Des après-midi sont consacrées au développement durable au sein de l'établissement. Les parents d'élèves y viennent. Tous les élèves s'impliquent. Ceux du premier degré, section sciences, créent un compost ; en quatrième année, section techniques sociales, les élèves inventent un jeu de piste sur le tri des déchets, tandis que la section sciences s'intéresse au thème de la biodiversité et des empreintes écologiques. Les élèves de seconde, option sciences, font un coin nature.

Solaris installe des panneaux solaires, et des thermoréfléchisseurs sont conçus pour un chauffage plus écologique. A la faveur d'une initiative de l'option professionnelle cuisine, un verger est bientôt créé (2008). Il compte seize espèces d'arbres fruitiers, chacun avec sa carte d'identité. Ce sont les « collections intelligentes » (2009).

En 2008-2009, l'Athénée rejoint l'appel à projet Canal Nature, organisé par Green Belgique¹, et celui de « C'est notre terre », à Bruxelles.

Un stage écologique est également organisé à Han-sur-Lesse. L'Athénée participe à la Quatrième assemblée des Jeunes wallons pour l'environnement.

La même année, la classe de quatrième technique sociale organise un jeu sur le développement durable. Une exposition sur cette thématique est mise sur pied. Des animations sont organisées et destinées à un public plus large.

Seuls deux incidents sont à déplorer :

- par deux fois, la station météo de l'Athénée fait l'objet d'actes de vandalisme. Elle est alors remplacée dans un endroit plus sécurisé ;
- des voisins se sont plaint de l'humidité aux toits de leurs habitations. Suite à la taille réglementaire des haies, la plainte fut déclarée irrecevable.

Pour la mise en œuvre de ce projet environnemental, l'Athénée d'Esneux a bénéficié de différentes sources de financement. Canal Nature leur octroya 500 euros. La Communauté française 4000 euros, en 2008-2009. En Mars de la même année, WWF donna 1500 euros pour financer le projet de sensibilisation à l'environnement.

3. Débats

L'ASE, dont deux représentants sont présents, tient d'abord à préciser le contenu de ses services. L'ASE, société anonyme de droit public, soutient des projets pédagogiques : uniquement liés à l'enseignement, et s'adresse aux écoles secondaires, aux hautes écoles et aux universités. Le

¹ http://www.enseignement.be/index.php?page=25673&ag_id=928

montant financé varie entre 400 et 4000 euros. L'ASE privilégie une politique de proximité et un suivi, afin que les donataires prennent conscience de l'enjeu économique également. L'ASE préfère soutenir les projets qui s'inscrivent dans le long terme. L'ASE lance deux appels à projet par an (avril-mai et octobre).

L'ASE possède un site de référence, www.tousdesas.be, grâce auquel il est possible de solliciter des bourses en ligne. Des agents sont également présents au sein de différents établissements en région Wallonne.

Le membre d'un Conseil pédagogique tient à observer que les trois défis majeurs que connaît la mise en place d'un projet innovant sont :

- susciter un esprit d'entreprise chez les professeurs ;
- sérier les projets ;
- et, enfin, faire en sorte que l'idée innovante soit contagieuse, et se répande parmi les autres professeurs.

Un autre intervenant suggère la possibilité de mettre en contact des classes appartenant à différents établissements.

L'ASE précise qu'elle est très présente pour cela.

Un intervenant envisage la possibilité de créer une spécialisation pour faire appel aux subsides.

Une intervenante, qui travaille dans une ASBL qui met en contact les associations et les écoles, tient à présenter son association. Celle-ci organise des jeux pour les enfants primo-arrivants, en partenariat avec le DAS (Dispositif d'Accrochage Scolaire). Son ASBL soutient également la gestion de projets. Chaque projet implique trois personnes : le membre d'une ASBL, le représentant d'un établissement scolaire, et le représentant du monde artistique. Cette intervenante précise qu'un tel dispositif, s'il comporte des difficultés d'ordre structurel, n'est pourtant pas insurmontable.

Les représentants de l'établissement Cardijn-Lorraine font remarquer que le financement fait partie d'un projet.

Les présentateurs du projet Biodiversité de l'Athénée royal d'Esneux précisent que le projet est né progressivement, et que la possibilité qu'il gagnât l'ampleur qu'il a maintenant n'avait pas été envisagée à ses débuts. A présent, l'environnement est devenu la philosophie générale de l'Athénée.

Une intervenante fait part de son expérience en tant que pédagogue au Brésil dans une école maternelle et primaire. Elle raconte qu'elle eut d'abord l'idée de sensibiliser ses élèves au tri des déchets, alors même que la loi n'impose pas une telle pratique dans ce pays. Insensiblement, naquit alors l'idée de recourir à des poubelles de couleurs différentes à cet effet. Tant et si bien que les décorations de la fête de fin d'année furent créées à partir de matières récupérées ! Cette intervenante tient, par cette histoire, à montrer que le manque de moyens financiers n'est pas un obstacle insurmontable à la réalisation d'un projet.

L'Animateur rappelle que des recommandations doivent être faites à l'issue de l'atelier. Il propose alors d'énumérer les différentes sources de financement qui existent :

1. Les subsides (à travers la COCOF, le DAS, Cultures (du Décret Culture/Ecole²), l'ASE) ;
2. Les partenaires financés pour agir au sein des écoles (tels que l'ASBL Idées), qui évitent aux écoles des démarches financières ;

² http://www.cultureenseignement.cfwb.be/index.php?id=cult_ens_page1&no_cache=1

3. La participation à des concours ;
4. Les différentes formes de coopération ;
5. Les sponsors.

L'Animateur remarque que si le projet est convaincant, le financement est possible. Il souligne l'importance du bénévolat.

Un intervenant, travailleur social dans le secteur de l'aide à la jeunesse, tient à rappeler l'existence de nombreuses associations qui offrent aux jeunes une formation pour apprendre à construire un projet (par exemple, La Ligue de l'enseignement, etc.).

4. Recommandations

1. *Prions* la Communauté française de créer sur son site officiel (Enseignement.be) une base de données qui reprenne les différentes sources de financement existantes.
2. *Regrettons* le manque de partenariat entre le monde associatif et les écoles.
3. *Invitons* la Communauté française à organiser un Forum qui aurait pour thème les différentes sources de financement possibles pour réaliser un projet innovant.
4. *Reconnaissons* l'importance du bénévolat dans la réalisation des projets innovants.